

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le Mardi 11 Mai 2021 à 20h00 à la salle de la Danoterie, sous la présidence de Jérôme Ricordel, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 04/05/2021

PRESENTS : Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Solène Migliorati, Didier Mouraud, Laetitia Barreau, Didier Martin, Karen Pitré, Frédérique Tressel, Emmanuel Raoult, Florian Boyère, Géneviève Menoret, Erwan Genet, Catherine Laillé, Alexandra Guiho, Stéphane Poulain, Aurélie de Cassagnac, Philippe Mahé, Annabelle Mazan.

PROCURATION : Clarisse Ollivier a donné procuration à Solène Migliorati.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Régis de Barmon

Présentation à l'ensemble du conseil municipal par le gendarme Hercourt du dispositif « participation citoyenne ».

M. Le Maire remercie les Gendarmes de leur présence et apporte son soutien aux gendarmes et policiers, compte tenu de l'actualité.

Le Chef Hercourt informe le conseil municipal sur ce nouveau dispositif qui vient remplacer le dispositif « voisins vigilants ». Ce dispositif permet la mise en place d'un protocole entre le Préfet et la Mairie impliquant la gendarmerie et les référents de quartier. Le but de ce dispositif est de lutter contre les cambriolages et d'instaurer un climat de confiance au sein de quartier. Le Maire est le pilote de ce dispositif. Les personnes souhaitant devenir référent de quartier se font connaître à la Mairie et deviennent avec accord des parties, le référent du quartier. Le but est d'être dans la prévention et de dissuader les délinquants de passer à l'acte.

1- Approbation du Compte-Rendu du 30/03/2021 :

M. Philippe Mahé indique que sur le procès-verbal du conseil municipal, ses propos au point deux concernant l'approbation du compte de gestion n'ont pas été repris correctement.

M. Le Maire répond qu'il n'est pas possible de reprendre mot à mot les interventions de l'ensemble des conseillers. Le sens des propos tenus est bien présent et ne dénature en rien ce qui a été dit au conseil municipal. Le procès-verbal ne sera donc pas modifié.

Vote à la majorité (1 abstention : M. Philippe Mahé).

2- Signature du marché de travaux de la rue de la Bande Jolie :

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'autoriser M. le Maire à signer le marché avec l'entreprise LEMEE LTP pour un montant de 129 459.79 € HT, soit 155 351.75€, ainsi que tous les documents se rapportant à ce dossier, et de transmettre la présente délibération à M. Le Sous-préfet et à M. le Receveur municipal

Vote à l'unanimité

3- SPL : subvention exploitation 2020 :

Rapporteur : Jérôme Ricordel

M. Le Maire informe le conseil municipal qu'à la suite du contexte sanitaire de l'année 2020, la SPL La Roche a vu ses recettes diminuées et a dû faire face aux dépenses spécifiques liées au protocole sanitaires, ceci aboutissant à une demande d'ajustement de son 4^{ème} versement :

Montants de versements des subventions d'exploitations 2020	Enfance et Jeunesse	Accueil des jeunes périodes scolaires
Montant initial de la subvention d'exploitation 2020	38 897. 50 €	35 784.43 €
Somme déjà versée par la collectivité en 2020	35 007.75 €	32 205.99 €
4 ^{ème} versement ajusté au résultat d'exploitation demandé / Nouveau Solde	9 782.54 €	4 267.27 €

Vote à l'unanimité

4- Redon Agglomération : Opposition au transfert de compétence PLUI :

Rapporteur : Jérôme Ricordel

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, s'oppose au transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération « Redon Agglomération Bretagne Sud » ; Exprime sa volonté de conserver la compétence PLU à l'échelon communal, souhaitant que d'autres communes du territoire de Redon Agglomération délibère dans ce même sens afin d'atteindre la minorité de blocage nécessaire, et demande à M. le Maire est chargé de faire connaître cette opposition à M. le Président de Redon Agglomération.

Vote à l'unanimité

5- Compte-rendu de commissions et délégation :

Commission agricole-environnement élargie :

-Eolienne : Réunion avec les propriétaires exploitants, en présence de M. Orhan de la SEM Sydela.

Voirie : - Les travaux du halage concernant Fégréac se termine.

-Voie Communale 22 : mise en place prochaine de signalisations horizontales et verticales permettant aux Gendarmes de verbaliser.

Commission Marché -Commerçants et animations :

-Animation de Pâques du 03/04/2021. Très bon retour des participants.

-Animation du Printemps prévu le 30/04/21 a été annulée, mais les jeunes de la SPL La Roche ont été autorisés à vendre leurs brins de muguet.

Commission extra-municipal Skate Park : Des contacts ont été pris avec des entreprises réalisant ce type de structure.

Médiathèque : Les deux ateliers à venir affichent complets. Il y a eu également quelques démissions de bénévoles.

Petit patrimoine : Deux personnes de la commune ont sollicité la collectivité sur le petit patrimoine (un calvaire, et un puit). Le calvaire situé à la Catée, est sur une propriété privée. Les propriétaires ont donc été prévenus.

Pour le puit, qui se situe à la Basse Abbaye, une rencontre a été organisée en présence M. Lannois, formateur d'un centre de formation spécialisée dans la maçonnerie de vieille pierre et un habitant. Il n'y a pas d'urgence pour ce puit. M. Lannois interviendra avec ses apprentis pour établir un diagnostic à l'automne.

Pour information, il existe en Mairie, environ 6 classeurs, recensant le petit patrimoine, n'hésitez pas à venir les consulter pour connaître les bâtis existants auprès de chez vous.

Commission Bâtiment : Réunion avec les enseignants de l'école maternelle afin de discuter de la cour de l'école. Des travaux vont être entrepris dans un premier temps au niveau des coursives, travaux prévus en juillet 2021.

CME : Il a été difficile de se retrouver sur cette dernière période (annulation de rencontres ou de commission). Le travail au jardin a été maintenue sur deux temps afin que des plantations puissent voir le jour en juin.

Commission restauration : Réunion en présence du PDG d'Océane de Restauration. Discussion également sur le permis à point à retravailler et la remise d'un diplôme de bonne conduite ou d'excellence pour valoriser les enfants n'ayant perdu aucun point ou très peu.

CCAS : -Voyage des seniors : Beaucoup de réunions avec les autres communes et mise en place d'un dialogue avec le voyageur pour effectuer un report à l'année prochaine du voyage.

-Pass numérique : ils sont arrivés en Mairie et sont à destination des publics éloignés du numérique. Ils permettront aux fégréacais ayant ce besoin de bénéficier de formation. L'association Les Mulots situés à Redon est en cours de certification pour percevoir ces chèques.

Santé : - Fin des vaccinations pour les aînés peu mobiles. Remerciement à tous les intervenants pour leur implication.

-Réunion santé avec Redon Agglomération : travail pour avoir une communication commune, en sachant que parallèlement, la commune y travaille.

Commission tourisme : Les 4 marches des Mardis de juillet sont définies et sont en train d'être préparées.

Remerciement à l'équipe qui les prépare.

Préparation également de l'animation du 5 et 6 juin 2021, le spectacle du samedi a été décalé afin de tenir compte du couvre-feu. Merci aux élus disponibles sur ce week-end d'indiquer leur disponibilité par retour de mail.

Remerciement également à Wikom et Groupama pour leur participation à cet évènement.

Sites touristiques : - réfection des bancs, tables de pique-nique, de la Pergola à Pont-Miny.

-rétrécissement de l'entrée du parking à l'Etang Aumée, attente des devis pour la mise en place de poubelles.

Commission Communication : - Le prochain bulletin sortira le 01/07/21. Merci de retransmettre vos propositions ou articles avant le 16/06/21.

-Signalétiques : - Les salles de la Danoterie ayant été renommées, vont être identifiées sur chaque porte.

- La Médiathèque aura un kakemono indiquant l'ouverture ou non.

- Les gîtes communaux seront renommés. Pour information à

aujourd'hui, 300 nuitées sont réservées.

11- Informations et Questions diverses :

Conseillers départementaux : Rencontre des conseillers départementaux permettant de connaître les dispositifs qui existent pour aider la commune.

Agence foncière : Présentation de l'Agence aux 8 communes du 44 faisant parties de Redon Agglomération.

Commerces : Le café-bar La Licorne a changé de propriétaires.

La boucherie est suivie par la chambre du commerce et de l'artisanat, permettant de trouver des solutions pour une ouverture future.

Cérémonie du 08 Mai : Protocole sanitaire oblige, seuls les Adjointes, les 2 représentants des Anciens combattants et moi-même étions présents.

Divers : Mme Geneviève Menoret demande si une solution a été trouvée pour des personnes ayant dû mal à se déplacer et ne pouvant trainer leurs bacs d'ordure ménagères. M. Le Maire indique qu'il est malheureusement interdit au camion poubelle de reculer et qu'il faut trouver une autre solution .

Le Maire clôt le conseil à 22h33
Le Maire / Jérôme Ricordel



Prochain Conseil municipal : 01/07/2021 à 20h